

trième acte. Encore la peau de son visage et de ses mains est-elle d'une nuance timide qui rappelle à peu près la patine des bronzes de Barbedienne. A cela près, la mise en scène est fort bien réglée.

Il est près de sept heures, quand nous nous croisons, en sortant, avec les spectateurs de la représentation du soir qui entrent.

La matinée, sans être aussi fructueuse que nous l'espérions, fournit cependant un bon appoint à notre œuvre. La vente des billets, soit en location soit aux guichets, a produit 7,000 fr., la quête 946 fr. 75 c., soit une recette brute de 7,946 fr. 75 c. Les frais de toute nature se sont élevés à 1,462 fr. 80 c. La différence, représentant la recette nette, est de 6,483 fr. 95 c.

Au nom de l'Union de bienfaisance de la Presse lyonnaise, du Comité de direction de l'Œuvre des fourneaux et des ouvriers secourus, nous remercions chaleureusement M. le Préfet du Rhône et M. le Gouverneur de Lyon, qui ont honoré notre matinée de leur présence, M. Émile Guimet, la Compagnie du gaz de Lyon, M. Lockroy et les héritiers de Victor Hugo, MM. E. Simon, Duquesnel, Porel et Dufour, M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, qui a eu, avec M. E. Simon, l'initiative de la matinée, a dirigé toutes les répétitions, joué et quêté, M. Philippe Garnier, M. Albert Lambert, venu de Paris sur notre demande, M<sup>me</sup> Marie Kolb, M<sup>lle</sup> Marie Hammann, M<sup>me</sup> Mary Julien, les artistes des théâtres de la Porte Saint-Martin et des Célestins, le public qui a payé les places et rempli les plats des quêteuses, tous ceux qui nous ont aidés, qui ont mis au service de notre œuvre leur influence, leur talent, leur travail.

François COLLET.

Lyon, le 12 octobre 1885.

